

## Génocide au Rwanda: les trop petits gestes d'Emmanuel Macron

PAR ELLEN SALVI  
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 4 AVRIL 2019

Le président de la République ne se rendra pas à Kigali pour le 25<sup>e</sup> anniversaire du génocide des Tutsis au Rwanda. Souhaitant marquer « *une véritable rupture* » sur le sujet, il a promis d'ouvrir à un comité d'historiens les archives sur la période 1990-1994. Avec des chercheurs triés sur le volet et une documentation souvent déjà connue. Même Nicolas Sarkozy avait fait mieux.

Emmanuel Macron se sait observé. À la veille du 25<sup>e</sup> anniversaire du génocide contre les Tutsis au Rwanda, où 800 000 à 1 million de personnes furent tuées en l'espace de trois mois, le président de la République doit faire d'ici au 7 avril une série d'annonces censées répondre à la promesse de nouvelles relations franco-rwandaïses. « *Nous avons décidé de travailler ensemble de manière pragmatique sur les sujets d'intérêt entre nos deux pays* », avait-il déclaré **fin mai 2018**, lors de la venue à Paris de son homologue rwandais Paul Kagame. Avant d'ajouter, toujours aussi « *pragmatique* » : « *Il ne s'agit en aucun cas de sous-estimer les difficultés du passé et la complexité de la relation bilatérale, mais [...] d'assumer cette complexité, de savoir la surmonter et de penser à l'avenir de nos jeunes générations.* »

Pour « *assumer cette complexité* » jusqu'au bout, le chef de l'État aurait pu s'emparer de l'invitation hautement symbolique que lui a adressée Kagame, en se rendant à Kigali où se tiendront dimanche les commémorations des 25 ans. Mais il y a finalement renoncé, choisissant d'envoyer à sa place le député La République en marche (LREM) des Côtes-d'Armor, Hervé Berville. Des raisons d'agenda ont d'abord été invoquées. « *Il y a un contexte national [la crise des « gilets jaunes » – ndlr] qui fait que le président a limité ses déplacements internationaux ces derniers temps* », explique une source diplomatique, assurant que si l'Élysée avait « *beaucoup réfléchi au signal* » à adresser, il n'avait jamais été question que Macron

se rende au Rwanda à ce moment précis. C'est donc au Palais qu'il recevra des membres de l'association **Ibuka**, vendredi matin.



Paul Kagame et Emmanuel Macron à l'Élysée, le 23 mai 2018. © Reuters

L'éventualité que la France soit représentée à Kigali par un responsable de haut niveau a-t-elle été envisagée ? « *Un signal ministériel, ça nous semblait en dessous de ce qui était attendu*, répond la même source. *Il y a déjà eu des ministres qui se sont rendus à Kigali. L'idée n'était pas de faire quelque chose qui répétait les expériences précédentes.* » Pour Paris, le choix d'Hervé Berville, orphelin rescapé du génocide et arrivé à l'âge de 4 ans en France, où il a été adopté par une famille bretonne, est donc un « *signal nouveau en termes de profil, de génération, et de signification du message* ». Mais pour beaucoup, il est loin d'être suffisant. C'est d'ailleurs ce que soulignent près de 300 personnalités **dans une lettre ouverte à Emmanuel Macron**, initiée par le mouvement antiraciste européen Egam (**European Grassroots Antiracist Movement**).

« *Monsieur le président, le 7 avril prochain, votre place est à Kigali. Au sein des plus hauts représentants de la communauté internationale. Auprès des rescapés* », écrivent les signataires du texte (parmi lesquels figurent des soutiens du chef de l'État, comme Daniel Cohn-Bendit ou encore une poignée de députés LREM et MoDem), rappelant que « *la France [sous le quinquennat de François Hollande – ndlr] avait annulé sa participation aux 20<sup>es</sup> commémorations du génocide* » et que sa présence, pour le 25<sup>e</sup> anniversaire, serait l'occasion de « *réparer cette indignité* ». « *Depuis votre élection, vous avez envoyé des signaux laissant espérer une rupture avec le déni et l'omerta qui ont caractérisé la position de la France depuis le génocide*, poursuivent-

ils. *Après vingt-cinq ans, il est désormais temps d'effectuer des pas décisifs pour la vérité et la justice.* »

Le président de l'Egam, Benjamin Abtan, rappelle qu'Emmanuel Macron avait été le seul candidat, pendant la campagne présidentielle, à parler du Rwanda **dans un tweet** posté le 7 avril 2017, en hommage aux victimes du génocide et à leurs proches. Le 10 juin de la même année, il y avait de nouveau fait référence **dans un discours** prononcé à Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne). C'est encore lui qui avait pris contact avec Paul Kagame dès son arrivée à l'Élysée, avant de le recevoir un an plus tard à Paris, où le président rwandais ne s'était plus déplacé depuis 2015. « *Il y avait pas mal d'espoirs qu'Emmanuel Macron fasse des choses, qu'il aille plus loin que Nicolas Sarkozy* », affirme Abtan. Sarkozy était le premier président français à se rendre à Kigali depuis 1994 et à y reconnaître, en février 2010, de « *graves erreurs d'appréciation et une forme d'aveuglement* » de la part de la France, sans pour autant présenter d'excuses.

Ces espoirs ont été douchés par la décision du chef de l'État de rester à Paris le 7 avril. « *C'est une grosse occasion manquée* », regrette le président de l'Egam, estimant que la représentation choisie par la France « *n'est pas au niveau* » – d'autant que des parlementaires, Hervé Berville compris, auraient de toute façon fait partie de la délégation. Au-delà des contraintes d'agenda invoquées pour justifier l'absence d'Emmanuel Macron à Kigali, les autorités françaises ont surtout estimé que la situation n'était pas encore mûre pour un tel déplacement, notamment en raison de procédures judiciaires toujours en cours. L'idée d'un discours a, semble-t-il, elle aussi été écartée, certains jugeant qu'une prise de parole du président de la République serait forcément décevante, dans la mesure où il ne pourrait aller plus loin que Nicolas Sarkozy en 2010.

D'autres sources invoquent aussi la proximité du pouvoir actuel avec deux personnages clefs de cette période de cohabitation, qui ont toujours vertement récusé les accusations de complicité de génocide : l'ancien secrétaire général de l'Élysée Hubert Védrine

et l'ex-ministre des affaires étrangères Alain Juppé. « *La France accusée de complicité de génocide, c'est révoltant !* », s'exclamait encore le premier, fin mars, **dans *Le Figaro***. En octobre dernier, le second n'avait pas non plus caché **sa colère** de voir l'ancienne ministre des affaires étrangères rwandaise, Louise Mushikiwabo, être élue secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) avec le soutien de Macron.

Dans les arcanes du pouvoir, plusieurs personnes pointent enfin le poids des Armées, avec lesquelles le président de la République entretient déjà des relations complexes depuis le limogeage brutal, en juillet 2017, de leur ancien chef d'état-major, Pierre de Villiers. Elles sont en effet directement concernées par le sujet. Au début des années 1990, jusqu'à mille soldats français avaient été déployés au Rwanda. L'opération « *Turquoise* », menée à l'époque par l'armée française et présentée comme une opération humanitaire, avait permis, par la création d'une « *zone sûre* » à l'ouest du pays, de protéger de nombreux tueurs en fuite devant l'avancée du Front patriotique rwandais (FPR). **Dans un récent entretien** accordé à Mediapart et à la cellule investigation de Radio France, le général Jean Varret dénonçait encore les « *fautes* » de la France commises sous la pression d'un « *lobby militaire* ».

Malgré les nombreux travaux d'historiens et de journalistes, corroborés par les témoignages d'anciens militaires, documentant l'implication des autorités et de l'armée françaises dans le dernier génocide du XX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement continue de s'en tenir à la conclusion **du rapport de la mission d'information parlementaire**, datant de 1998 : « *Si la France n'a pas apprécié à sa juste valeur la dérive politique du régime rwandais, elle a été le pays le plus actif pour prévenir la tragédie de 1994.* » Ce rapport de Paul Quilès a finalement « *absous la France et ses soldats de toute responsabilité* », explique Laurent Larcher dans son enquête *Rwanda, ils parlent* (Éditions du Seuil, 2019). Et vingt ans après sa rédaction, il permet encore à la France d'éviter d'affronter son histoire.

### « Il faut désormais un discours de la vérité »

C'est encore au rapport de Paul Quilès que Florence Parly a choisi de se référer, le jour où elle a été interrogée par Laurent Larcher sur les révélations de l'ancien officier artilleur engagé dans l'opération « Turquoise », Guillaume Ancel (*Rwanda, la fin du silence*, éd. Les Belles Lettres, 2018). « *Je constate qu'en France, seule une thèse a le droit d'être exposée dans les médias, avait confié la ministre des armées, en mai 2018. Après, cet officier peut continuer d'expliquer des choses qui, il me semble, ne sont pas corroborées par les informations issues des documents déclassifiés et analysés par la commission parlementaire. Je ne peux que le regretter parce que de très nombreux militaires voient tous les jours leur honneur bafoué. Et surtout, je ne souscris pas du tout à cette idée selon laquelle la France serait à l'origine du génocide : c'est contraire à la vérité.* »

C'est peu ou prou ce que l'amiral Jacques Lanxade, ancien chef d'état-major des armées (de 1991 à 1995) sous François Mitterrand, a lancé à Guillaume Ancel, le 20 mars, à l'occasion d'un débat à huis clos organisé à Sciences-Po Paris et réservé à ses seuls étudiants. « *Ce qui m'est un peu plus désagréable, c'est que la publication de votre livre est venue relancer et alimenter des attaques tout à fait inacceptables et injustes sur l'action de la France et sur les officiers français qui ont exécuté strictement les ordres qu'ils ont reçus* », lui a-t-il dit, comme le rapporte **Le Monde**, avant de lancer à l'assistance, sûr de son fait : « *Quand on ouvrira les archives, vous verrez qu'il n'y a rien !* »



Florence Parly et Emmanuel Macron font une revue des troupes militaires à Toulouse, le 17 janvier. © Reuters

L'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, l'un des plus grands spécialistes du sujet, a récemment expliqué dans **La Croix** que ce sont aussi ses propos sur les soldats français qui lui ont valu d'être aujourd'hui

écarté du comité d'historiens chargé de travailler sur les archives concernant le rôle de la France au Rwanda, dont Emmanuel Macron devrait dévoiler les contours et la composition d'ici à dimanche. « *On m'a fait comprendre que mes propos, notamment sur l'armée française, interdisaient que je fasse partie de cette commission. Cela aurait mis tous les feux au rouge et aurait empêché le travail de la commission* », a-t-il affirmé, citant notamment un article publié en 2010 dans la revue **Esprit**.

Le chercheur de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) y écrivait que « *certaines accusations [du rapport Mucyo – ndlr] sur le comportement des soldats français ne pouvaient pas être balayées d'un revers de main* » : « *Cela concernait une forme d'abstention aux barrières dans la zone Turquoise et également, des effets d'aubaine sexuelle sur des rescapées protégées par des Français mais également violées par certains d'entre eux.* » Toujours selon lui, Hélène Dumas, autre spécialiste du sujet, aurait également été écartée dudit comité. Contactés par Mediapart, ni l'un ni l'autre n'ont répondu à nos sollicitations. « *Cette commission fait l'objet de beaucoup de spéculations, nuance une source diplomatique. Personne n'en est a priori exclu, mais personne n'en est non plus membre de façon automatique. La dernière chose qu'on souhaiterait faire, c'est quelque chose qui ressemble à l'écriture d'une histoire officielle.* »

L'idée d'un déplacement du président de la République à Kigali ayant été abandonnée pour les raisons invoquées plus haut, la mise en place de ce comité devrait être l'une des annonces phares du chef de l'État dans le cadre des 25 ans. L'idée avait d'ailleurs été lancée par ses soins dès mai 2018. « *Un groupe de chercheurs sera constitué dans les mois à venir* » pour « *faire progresser notre connaissance sur l'un des pires drames de la fin du XX<sup>e</sup> siècle* », avait-il indiqué lors d'une conférence de presse commune avec Paul Kagame. « *L'enjeu fondamental, c'est celui de la place du génocide des Tutsis dans notre mémoire*

*collective. Ce travail de mémoire, c'est un impératif et un devoir. Il est temps de mener un travail apaisé, documenté, et d'y consacrer les moyens nécessaires.* »

Selon nos informations, la présidence a été proposée à l'historien Vincent Duclert, directeur du Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron (CESPRA), chercheur titulaire à l'EHESS et professeur associé à Sciences-Po. Inspecteur général de l'éducation nationale, il est aussi l'auteur du « Rapport de la Mission d'étude en France sur la recherche et l'enseignement des génocides et des crimes de masse », remis en février 2018. Dans la lettre de mission qui lui a été adressée et que Mediapart a pu consulter, le président de la République écrit souhaiter que « ce 25<sup>e</sup> anniversaire marque une véritable rupture dans la manière dont la France appréhende et enseigne le génocide des Tutsis ».

Ainsi Emmanuel Macron envisage-t-il de permettre au futur comité de « consulter l'ensemble des fonds d'archives français disponibles » sur la période 1990-1994, afin de rédiger un rapport « dans un délai de deux ans », avec une note intermédiaire prévue au bout d'un an. Pour mener à bien leurs travaux, les membres de ce comité bénéficieront « à titre exceptionnel, personnel et confidentiel », d'une « habilitation générale d'accès et de consultation » de l'ensemble des fonds d'archives français sur la période en question : archives de la présidence, du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, du ministère des armées et de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda. Ils pourront ainsi prendre connaissance de tous les documents, y compris ceux qui sont encore classifiés.

« C'est quelque chose d'assez inédit », se réjouit une source diplomatique, estimant que « toutes les conditions seront réunies » pour que l'engagement du président de la République soit tenu. Cette démarche comporte toutefois un écueil, et non des moindres : **comme l'avait expliqué Mediapart en 2015**, lorsque François Hollande avait promis l'ouverture des archives de l'Élysée relatives au Rwanda entre 1990 et 1995, la plupart des documents sont déjà connus

depuis plusieurs années. Ceux qui ne le sont pas, et qui ont sans doute le plus d'intérêt, se trouvent dans les archives présidentielles de François Mitterrand, dans le fonds Rwanda 1990-1998, conservé au service historique de la défense au Château de Vincennes (Val-de-Marne), ou dans les tiroirs de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

Protégées, comme le fonds Rwanda 1990-1998, pour un délai légal de 60 ans, les archives présidentielles de François Mitterrand ne peuvent être consultables qu'après accord de la mandataire Dominique Bertinotti, membre du conseil d'administration de l'institut éponyme dont le président n'est autre... qu'Hubert Védrine. Difficile d'imaginer, dans de telles conditions, que le comité puisse les consulter. « Nous ne pouvons nous engager en son nom, mais nous travaillons en ce sens », glisse tout de même une source diplomatique. Pour Benjamin Abtan, « le sujet n'est de toute façon pas celui des archives ». « Se concentrer sur cette question est une diversion, estime le président de l'Egam. La connaissance de l'histoire, on l'a déjà. On sait qu'une politique de collaboration a été menée avant, pendant et après le génocide par des responsables placés au plus haut niveau de l'appareil d'État. »

Rappelant qu'Hubert Védrine avait lui-même reconnu en 2014, **lors de son audition** par la commission de la défense de l'Assemblée nationale, l'existence de livraisons d'armes à l'armée rwandaise pendant le génocide des Tutsis, Abtan estime que seule « une reconnaissance au plus haut niveau de l'État des faits qui sont établis » est aujourd'hui nécessaire. Un « discours de vérité » qui devrait inévitablement entraîner, selon lui, une réponse judiciaire : « Il y a beaucoup de génocidaires qui vivent en toute impunité en France », dit-il, avant d'ajouter qu'en tout état de cause, la faiblesse des gestes accordés par Emmanuel Macron à l'occasion des 25 ans ne changera rien aux alliances récemment nouées entre Paris et Kigali – où la France n'a plus d'ambassadeur depuis 2015. « C'est un scandale d'État, mais ça n'est toujours pas un sujet au centre des intérêts... », souffle-t-il.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.